

**Avis d'attribution d'un marché passé selon la procédure adaptée
de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016**

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Villeneuve-Sur-Lot.

Correspondant : M. le Maire, boulevard de la République B.P. 317, 47307 Villeneuve-sur-Lot Cedex, adresse internet :
<http://www.ville-villeneuve-sur-lot.fr>

Objet du marché : TRAVAUX DE DOUBLAGE EXTÉRIEUR DE L'ÉCOLE JEAN MACÉ

Type de procédure : Procédure adaptée

Attributaire du marché : Société AR CONSTRUCTION

ROCHE - 47110 Allez et Cazeneuve

Date d'attribution du marché (date de notification par le pouvoir adjudicateur) : 16 avril 2018

Montant du marché : 66 180 € HT.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16 mai 2018

Le présent avis pourra faire l'objet d'un recours en contestation de la validité du contrat (recours Tropic Travaux Signalisation) auprès du tribunal Administratif de Bordeaux, dans les deux mois qui suivent la présente notification.